Image not found or type unknown

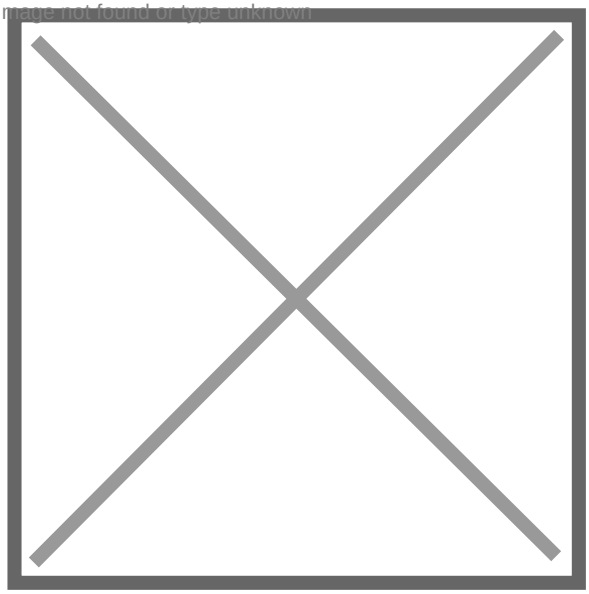

Renseignements sur les modalités d'une substitution d'assurances

Par **Paskalyne**, le **02/08/2016** à **15:45**

Bonjour,

Je fais appel à vos précieux conseils car depuis le mois de janvier je commence à être sérieusement très fatiguée!

Voilà la situation: nous avons acheté une maison en octobre 2015 et le Crédit Foncier nous a imposé leur assurance prêt à une somme exorbitante, nous disant qu'on était obligé d'accepter mais qu'on pourrait changer sous un an grâce à la loi Hamon.

En janvier, j'ai entrepris les démarches avec la MGEN, me permettant de payer trois fois moins d'assurance pour les mêmes prestations.
Le Crédit Foncier a accepté notre demande (après deux renvois de recommandés pour papiers soi disant manquants qui étaient en fait présents) et je suis donc allée signer la nouvelle assurance qui a pris effet mi mars à la MGEN. J'ai ensuite envoyé les papiers et le CF m'a répondu qu'il manquait des choses (alors que tout y était!), j'ai donc renvoyé tous les papiers en les menaçant de faire appel à notre assurance de protection juridique. Nous avons reçu un courrier le 28 avril 2016 nous disant qu'ils allaient nous envoyer prochainement un avenant de contrat qu'on devrait leur renvoyer.

Il y a deux semaines, ne voyant toujours rien arriver, j'ai envoyé de nouveau un recommandé avec des menaces.
Voilà que j'ai enfin reçu les avenants promis en avril, et il est stipulé sur ce dernier, que les modifications apportées au contrat prendront effet le 10/05/2016, (la première échéance réaménagée étant au 10/06/2016).
Cela veut-il dire que l'assurance que nous avons payée au crédit foncier depuis mars ne nous

sera pas remboursée (soit 100 euros/mois)?
Ont-ils le droit?
Que peut-on faire?

Merci de votre aide, je suis complètement perdue et fatiguée d'être menée en bateau comme ça. Le numéro de téléphone du crédit foncier est inutile (interlocuteur qui nous renvoie toujours aux courriers qu'on reçoit) et nous n'avons d'autres moyens de communication que leur adresse postale. Ainsi, depuis janvier, je leur ai envoyé 7 recommandés et à chaque fois ça prend du temps...

J'espère avoir été clair.. Merci!!

Par **Visiteur**, le **02/08/2016** à **17:42**

Bonjour,
Écrivez au médiateur du crédit foncier.

Par **Paskalyne**, le **02/08/2016** à **21:05**

Merci, pensez-vous qu'il y a de l'abus?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés